

Les risques Seveso à Niort

Dès le lendemain du drame qui a frappé les Toulousains le 21 septembre dernier -l'explosion d'une usine chimique a fait 30 morts et 1170 blessés- les élus niortais se sont à nouveau penchés sur le cas des entreprises classées "Seveso" présentes sur notre territoire. Il en existe deux, installées sur la zone d'activités de Saint-Florent : Arizona Chemical, classée "Seveso 1" (seuil bas), et surtout Sigap ouest, une unité de stockage de gaz liquéfié d'une capacité de 2650 m³, classée "Seveso 2", seuil haut, et donc soumise à des règles européennes de sécurité particulièrement sévères.

Concernant cette filiale d'Antargaz, le Maire a entrepris de nombreuses démarches auprès du Préfet -et bien avant l'accident de Toulouse, la dernière datant du 2 février 2001- pour que lui soient transmis tous les éléments nécessaires à l'information des Niortais sur les risques humains et environnementaux encourus en cas d'accident. Et pour qu'à terme soit envisagée la délocalisation de cette unité -seul l'Etat

peut prendre une telle décision, compte-tenu de sa dangerosité et de la présence à proximité d'équipements sensibles : voie ferrée, voie de contournement, centre hospitalier, mais aussi Arizona Chemical, cette entreprise spécialisée dans la fabrication de résines pour l'industrie, installée à quelques mètres de là.

Périmètre de protection

En l'absence de réponse favorable des services de l'Etat, l'Assemblée municipale se prononcera lors du prochain Conseil sur une délibération pour lancer une procédure de modification du Plan d'occupation des sols (Pos) interdisant toute construction nouvelle dans un rayon de 1000 mètres autour de Sigap ouest. La mesure revêtira une dimension "conservatoire" -applicable immédiatement- dans la mesure où sa pérennisation implique une enquête publique. Une décision prise dans l'intérêt des Niortais, mais dont les élus ont conscience qu'elle peut être pénalisante pour



La proximité sur la zone de Saint-Florent des deux usines classées "Seveso" (Sigap Ouest, repérable aux réservoirs sphériques, et, plus haut, Arizona Chemical) inquiète les habitants du quartier.

Bruno Derbord

les éventuels projets de construction ou d'extension des 45 établissements recevant du public présents sur le périmètre en question. C'est pourquoi la décision s'est accompagnée d'une nouvelle demande exprimée par le Maire pour qu'une réunion associant Préfet, élus niortais et direction de l'établissement soit mise sur pied au plus vite. Avec en

ligne de mire la recherche d'une solution pour la délocalisation de l'entreprise. La mairie étant disposée à mettre tout en œuvre pour faciliter les opérations, comme la recherche et la mise à disposition de l'entreprise d'un terrain adéquat, sur un site moins sensible du territoire niortais. ■

Daniel Manier

SPORT



Bruno Derbord

OK pour le roller

Les fans de roller-hockey -ils sont nombreux à Niort- ont désormais leur "territoire" pour s'entraîner et organiser leurs compétitions. La Communauté d'agglomération a fait aménager cet été un terrain de 800 m² entre la patinoire et le stade René-Gaillard. Le terrain est accessible à tous, tous les jours et à toutes heures. Seuls quelques horaires en soirée sont réservés aux clubs. ■